

	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE BUDGET PRIMITIF 2022		Nombre de membres en exercice	23
			Nombre de membres présents	20
Séance du		Délib	Nombre de pouvoirs	03
24 mars 2022			n° 19-03-2022	Nombre de suffrages exprimés
			Date de convocation	17/03/2022

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2022 par chapitre de recettes et de dépenses :

BUDGET PRIMITIF 2022		
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
002	Résultats de fonctionnement reporté	1 236 263,98 €
013	Atténuation des charges	30 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	128 500,00 €
73	Impôts et taxes	1 842 115,25 €
74	Dotations et participations	702 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante	9 500,00 €
77	Produits exceptionnels	1 800,00 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	200,00 €
TOTAL		3 951 079,23 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
011	Charges à caractère général	1 013 300,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 102 700,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 420 679,23 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	342 500,00 €
66	Charges financières	3 500,00 €
67	Charges Exceptionnelles	62 700,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	200,00 €
TOTAL		3 951 079,23 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 420 679,23 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 500,00 €
041	Opérations patrimoniales	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	219 391,05 €
13	Subventions d'investissement	393 722,55 €
16	Emprunts	43 420,15 €
TOTAL		2 082 712,98 €
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
TOTAL		2 082 712,98 €
DONT LES PROJETS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENTS SUIVANTS		
Extension de la cantine		450 000,00 €
Etude en acquisition foncière		489 583,57 €
Rénovation & investissements à la mairie		170 400,00 €
Eclairage Public		125 000,00 €
Rénovation & investissements au groupe scolaire public		109 425,00 €
Aménagement ancienne poste		100 000,00 €
Rénovation & investissements au complexe sportif		92 000,00 €
Emprunts (remboursement du capital)		86 000,00 €
Affaires diverses		460 304,41 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Primitif 2022 tel que présenté par Monsieur le Maire

Fait et délibéré à Sainghin en Mélançois, les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de la réception en préfecture
et de la publication le 25/03/2022

Fait à Sainghin en Mélançois, le 25/03/2022

Pour expédition conforme,
Le Maire
J. DUCROCQ

